



M oniteur d' A telier

E ducateur T echnique S pécialisé

Fiche réalisée avec la collaboration de professionnels

Mars 2010

M oniteur d' A telier

Le moniteur d'atelier, comme l'éducateur technique spécialisé, a une place particulière dans le secteur social. Il est à la fois **enseignant technique** et **travailleur social**. Il possède des compétences techniques (menuiserie, mécanique, maçonnerie, blanchisserie, espaces verts, cuisine...) qu'il transmet à un groupe de personnes, souvent des personnes handicapées, dans le cadre d'ateliers professionnels.

Sa mission consiste à favoriser leur autonomie et leur réinsertion sociale et professionnelle en leur apportant des compétences techniques et en participant à un processus de production. Son rôle est de leur donner un cadre et de les sécuriser tout en gardant en tête des impératifs de production.

Il travaille principalement en ESAT (établissement et service d'aide par le travail, ex CAT). Un ESAT est un établissement qui accueille des personnes handicapées mentales ou physiques. Celles-ci exercent une activité professionnelle dans des conditions de travail aménagées et bénéficient d'un soutien médico-social et psycho-éducatif. L'ESAT a pour finalité l'autonomie et l'épanouissement de ces personnes par le travail. Les ESAT possèdent un large éventail d'activités en sous-traitance, production propre et prestations de services : conditionnement, entretien espaces verts, électricité-électronique, mécanique, restauration, menuiserie, gravure...

Les trois principales fonctions du moniteur d'atelier sont :

► La responsabilité de la production

- ⇒ Il a en charge un atelier précis correspondant à ses compétences techniques.
- ⇒ Il est en contact avec les entreprises qui fournissent le travail à l'ESAT. Il est donc garant des délais de livraison et de la qualité du travail effectué par les travailleurs handicapés.
- ⇒ Il effectue le suivi des commandes lorsqu'il est nécessaire d'acheter des matières premières telles que des semis et des engrais, par exemple, dans le cadre d'ateliers agricoles.
- ⇒ Il peut être chargé de l'aspect commercial en prospectant de nouvelles entreprises pour amener de nouveaux marchés à l'ESAT. Bien qu'il soit théoriquement en charge de cette mission, ce rôle est souvent dévolu à une autre personne, le moniteur d'atelier n'ayant pas assez de temps pour gérer cette fonction.
- ⇒ Il doit gérer la sécurité dans son atelier et veiller aux comportements parfois imprévisibles des travailleurs.

► L'enseignement technique et l'accompagnement social des personnes handicapées

Le moniteur d'atelier a la responsabilité d'un atelier mais surtout des travailleurs auprès desquels il a une mission éducative et d'accompagnement social.

- ⇒ Il a un rôle **d'enseignant technique**. Lorsqu'une personne arrive dans l'établissement, le moniteur d'atelier doit l'évaluer pour déterminer ses **capacités** et ses **difficultés**. Il lui transmet ensuite ses connaissances techniques et les gestes professionnels nécessaires au poste de travail qu'il occupera. D'autre part, il aide le travailleur à réaliser les objectifs fixés pour chacun lors de bilans annuels. Par exemple, si le projet de la personne est d'apprendre à conduire un tracteur, c'est au moniteur d'atelier que revient la mission de mener à bien ce nouvel apprentissage.

Paroles de Professionnel

Stéphane, ancien moniteur d'atelier et futur éducateur technique spécialisé dans un ESAT.

"Je travaille depuis 8 ans comme moniteur d'atelier. J'occupe maintenant un poste d'adjoint technique au sein de l'ESAT, c'est-à-dire que j'encadre les moniteurs et je supervise les ateliers. En septembre, je vais commencer la formation d'éducateur technique spécialisé."

A l'ESAT, 68 travailleurs handicapés sont employés dans l'un des 6 ateliers de l'ESAT : sous-traitance industrielle, blanchisserie, ferme polyculture élevage (escargots, poulets, céréales), espaces verts (entretien chez des particuliers, tonte, élagage...), maraîchage et laboratoire de transformation (plats cuisinés à base d'escargots notamment). "Chacun des 7 moniteurs d'atelier de l'ESAT encadre 8 à 10 travailleurs environ."

Pour décrire le rôle et les compétences du moniteur d'atelier, Stéphane choisit de nous présenter la journée type du moniteur de l'atelier "polyculture élevage", qu'il connaît bien pour y avoir travaillé lui-même.

A 8 heures, les travailleurs arrivent à l'ESAT. "Pendant qu'ils se changent dans les vestiaires, les moniteurs discutent entre eux pour régler des problèmes organisationnels de la journée, telle que l'utilisation des véhicules de l'ESAT. Par contre, ce n'est ni le lieu, ni le moment pour discuter des problèmes liés aux travailleurs. C'est à l'éducateur spécialisé ou à moi qu'ils doivent faire part de leurs remarques sur les travailleurs."

8 heures 15 : le groupe de travail est prêt et attend ses instructions. Le moniteur commence par présenter le travail de la journée. "Les travailleurs sont répartis en trois groupes : un pour les poulets, un pour les poussins et un pour les escargots. Les travailleurs sont presque toujours affectés aux mêmes ateliers et aux mêmes groupes. Ils ont besoin de s'identifier à un travail précis, ça les sécurise et leur donne un cadre."

Le moniteur a la responsabilité de la productivité de l'atelier. C'est lui qui décide ce qu'il y a à faire, dans quel ordre et qui peut faire quoi. Il doit adapter les tâches à effectuer en fonction des capacités de chacun.

Le moniteur d'atelier a une mission éducative, il doit aider les travailleurs à réaliser les projets éducatifs définis avec eux chaque année, tels qu'apprendre à conduire un tracteur par exemple pour ceux qui en sont capables.

⇒ Il a un rôle **d'accompagnement social**. Le moniteur d'atelier, à travers les ateliers, doit favoriser l'autonomie et la réinsertion sociale des travailleurs. Le travail que ces derniers effectuent devient leur raison d'être. Le moniteur d'atelier **doit favoriser cet aspect** en valorisant les personnes à travers leur activité et en veillant à ne pas les mettre en situation d'échec. Il doit adapter le travail en fonction des capacités et des difficultés de chacun.

Le moniteur d'atelier a également un rôle d'observation et d'écoute. En effet, les travailleurs handicapés passent la majeure partie de leur journée dans l'atelier. Le moniteur d'atelier est, par conséquent, la personne la plus directement en contact avec les travailleurs. Ses observations serviront au bilan annuel de chacun.

L'établissement est un lieu d'échange entre les travailleurs où peuvent survenir parfois disputes et tiraillements. En cas de crise, par exemple, le moniteur doit rassurer le groupe et calmer la personne, puis transmettre à ses collègues. Le moniteur d'atelier intervient uniquement dans le cadre du travail en atelier. Dès qu'un problème survient et qu'il sort du cadre strictement professionnel, il passe le relais à d'autres travailleurs sociaux, notamment des éducateurs techniques spécialisés.

► Le travail d'équipe

Le moniteur d'atelier travaille avec d'autres travailleurs sociaux. Il participe aux réunions d'équipe au cours desquelles un point est fait sur chacune des personnes suivies. Ensemble, ils discutent des difficultés rencontrées, de leurs observations, des projets.

Le moniteur d'atelier doit transmettre des synthèses à l'équipe qui serviront lors des bilans annuels des travailleurs. Les bilans permettent de faire le point sur le travailleur en passant en revue son comportement, sa ponctualité, sa productivité. En fonction des conclusions de l'équipe et des demandes du travailleur, de nouveaux objectifs sont fixés pour la nouvelle année.

Par ailleurs, lorsqu'un nouveau travailleur arrive à l'ESAT, le moniteur d'atelier doit d'abord l'évaluer pour ensuite lui proposer des choses en rapport avec ses possibilités. "Il doit alors passer beaucoup de temps à lui enseigner les bases du travail. Il doit se montrer d'une grande patience car il doit souvent se répéter."

8 heures 20, le moniteur lance le travail. "Prenons l'exemple du groupe qui s'occupe des poulets, propose Stéphane. Ils commencent par "ramasser" les poulets dans les poulaillers, c'est-à-dire qu'ils doivent les attraper, ce qui n'est pas toujours évident. Après une pause vers 10h, ils désonglent les poulets, leur posent une bague et les mettent dans des cages pour les engraisser."

Une fois les groupes au travail, le moniteur d'atelier fait, pendant une demi-heure environ, le point avec l'éducateur technique spécialisé. Ils voient ensemble les problèmes de comportement, de ponctualité, de productivité... Jusqu'à midi, le moniteur d'atelier fait le tour des différents groupes et n'hésite pas à participer. "Le moniteur d'atelier n'encadre pas seulement le travail. Nous sommes dans un milieu rural et beaucoup de nos travailleurs viennent du secteur agricole. Pour être respecté et crédible, le moniteur doit travailler avec eux. Le moniteur d'atelier continue d'ailleurs à exercer des fonctions très techniques. C'est lui, par exemple, qui assure le semis."

Au cours de la journée, le moniteur d'atelier peut être confronté à des incidents. Une crise peut toujours éclater. C'est ce qui est arrivé à un des travailleurs quelques jours auparavant. "Le travailleur s'est mis à insulter tout le monde et à devenir agressif. Lorsque ce type d'incident survient, le moniteur doit rassurer le groupe complètement déstabilisé et isoler la personne pour la calmer. Il voit avec elle si elle peut reprendre le travail. Si jamais la situation ne s'améliore pas, le moniteur vient dans mon bureau me faire un compte-rendu et discuter, accompagné du travailleur." Le moniteur d'atelier est responsable de la sécurité de son atelier. Il doit toujours veiller à cadrer les travailleurs. "Il doit à la fois être ferme et compréhensif. C'est dans une situation de ce genre que le CQMA (Certificat de Qualification de Moniteur d'Atelier) peut être très utile. Il n'est pas obligatoire pour exercer. Mais nous faisons en sorte chez nous que tout le monde parte en formation. Cette formation permet de mieux connaître et de comprendre les maladies mentales, d'avoir des notions de psychologie et de droit pour savoir où s'arrête la responsabilité du moniteur d'atelier."

Par contre, en cas de problème médical, par exemple une crise d'épilepsie, le moniteur d'atelier passe le relais à l'éducateur spécialisé d'hébergement. "Le travail du moniteur est vraiment d'encadrer les ateliers, il n'a pas à gérer les problèmes extérieurs à cette activité."

A midi, c'est la pause déjeuner. Le moniteur d'atelier ne mange pas avec les travailleurs. Il les retrouvera vers 13h30 pour la reprise du travail. Il fait de nouveau le point avec eux. "L'après-midi, le moniteur prévoit des travaux plus légers que le matin, comme nettoyer les cages. Il prend du temps pour préparer ses prochaines journées. Il contacte les entreprises pour passer ses commandes régulières comme l'achat de graines ou d'engrais. Il n'a par contre pas le temps de s'occuper des autres activités commerciales même si cela fait partie théoriquement de ses attributions. Nous avons quelqu'un qui s'occupe uniquement de ça, c'est-à-dire faire le suivi des clients, trouver de nouvelles entreprises..."

Conditions de Travail

Cas à part dans le secteur social, les postes de moniteur d'atelier et d'éducateur technique spécialisé sont majoritairement occupés par des hommes, avec une moyenne d'âge autour de 40 ans.

► Qualités requises

- Sens de l'écoute et de l'observation pour déceler d'éventuels problèmes. Il doit être disponible pour les personnes.
- Être pédagogue et savoir se mettre au niveau des personnes encadrées. Il doit également aimer transmettre ses connaissances.
- Capacités d'adaptation. Il est en contact avec des personnes aux parcours et aux difficultés différents. Les personnes qu'il encadre peuvent avoir des problèmes d'élocution par exemple.
- Être patient et ne pas avoir peur de se répéter à de nombreuses reprises.
- Capacités d'encadrement. Il doit savoir gérer un groupe et être à la fois ferme (pour faire respecter des consignes) et compréhensif (ce ne sont pas des salariés "traditionnels"). Il doit être capable de calmer une personne en crise et de rassurer un groupe.
- Aimer le travail d'équipe et avoir des qualités relationnelles évidentes.
- Savoir prendre du recul et se remettre en question pour proposer de nouveaux projets.
- Bien résister à la pression due aux impératifs de production tout en ne la faisant pas ressentir aux travailleurs.

► Salaire

Salaire brut au 01/09/2009 (sans les primes) selon la convention collective des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées du 15/03/66 : 1 528€ en début de carrière.

► Evolution de carrière

Par la suite, le moniteur d'atelier peut évoluer vers le poste d'éducateur technique spécialisé. Pour se présenter au concours, il doit avoir au moins 3 ans d'expérience ET un diplôme technique (CAP/BEP minimum). Il peut bénéficier d'allègements du temps de formation.

Marché de l'Emploi

Les moniteurs d'atelier (tout comme les éducateurs techniques spécialisés) sont la plupart du temps issus du monde de l'entreprise. Ce sont des professionnels aux expériences et compétences variées qui décident de transmettre leur savoir. Les moniteurs d'atelier exercent principalement auprès de travailleurs handicapés dans le cadre d'ESAT. On en trouve également en IMPro et, dans une moindre mesure, en atelier protégé, en CHRS (centre d'hébergement et de réinsertion sociale) ou en entreprise d'insertion. Ils ne sont par contre plus présents dans le secteur public qui ne recrute plus que des éducateurs techniques spécialisés.

Bien que surtout présents en ESAT, les lieux d'exercice des moniteurs d'atelier tendent à se diversifier. La profession s'ouvre peu à peu aux structures d'insertion, au suivi d'adolescents...

Les critères de recrutement sont très variables selon les établissements et leurs spécialités. Actuellement, on constate que les secteurs professionnels les plus demandés concernent des activités de service (de nombreuses demandes en **espaces verts** et, dans une moindre mesure, la cuisine, la blanchisserie...). Les ateliers plus techniques (comme le conditionnement) sont, par contre, en recul.

De manière générale, les employeurs exigent de l'expérience et un diplôme technique. Les offres liées à des remplacements (en CDD) sont plus accessibles et permettent de se forger une 1ère expérience.

« Vous encadrez et aidez un groupe de 3-4 personnes handicapées dans la réalisation de travaux d'entretien d'espaces verts et de petites rénovations durant la période hivernale. Vous assurez également le développement commercial de l'atelier. Vous avez un Bac et le CQMA ou le DEETS et 2 ans d'expérience dans le secteur social. »

« Vous intégrez une équipe et accompagnez des travailleurs handicapés dans la réalisation de leurs projets. Vous êtes responsable de la production. Vous avez un BP en blanchisserie et 5 ans d'expérience OU un CAP et 7 ans d'expérience. »

« Vous encadrez une équipe de travailleurs handicapés : gestion des plannings, mise en place d'une démarche qualité dans une approche de développement durable. Vous avez un CAP ou un Bac+2 en hygiène. »

« Vous préparez les entrées et desserts avec des travailleurs handicapés mentaux. Vous les encadrez de manière permanente et supervisez l'entretien des salles. Durant l'ouverture du self, vous êtes responsable de l'encaissement. Vous avez 5 à 10 ans d'expérience en restauration. »

► Comment postuler

- ⇒ Vous pouvez consulter le site internet de Pôle Emploi (www.pole-emploi.fr, code Rome K1203 « encadrant technique en insertion professionnelle »).
- ⇒ Vous pouvez consulter le site du Creai Rhône-Alpes (www.creai-ra.org). Il recense des offres d'emploi dans le secteur social en région Rhône-Alpes, Auvergne et Bourgogne.
- ⇒ Vous pouvez également postuler directement en envoyant des candidatures spontanées aux établissements sociaux. Il existe un annuaire des établissements sociaux de Rhône-Alpes (sur le site www.creai-ra.org) et de Bourgogne (sur le site www.creai-bourgogne.org). Ces annuaires sont également consultables à la MIP de Louhans.

Les moniteurs d'atelier et les éducateurs techniques spécialisés vont occuper à l'avenir de plus en plus de postes d'encadrants techniques auprès d'un public en insertion : encadrement d'ateliers d'insertion, de chantiers d'insertion...

A noter : l'AFPA propose un Titre Professionnel d'encadrant technique d'insertion (au centre de Rillieux la Pape notamment) qui permet d'exercer dans les chantiers et ateliers d'insertion. Vous pouvez joindre le centre d'information AFPA de Rillieux la Pape au 04.72.01.87.00.

Chaque année, chaque travailleur fait l'objet d'un bilan. L'équipe se réunit pour faire le point et fixer de nouveaux objectifs de progression en tenant compte des aspirations des travailleurs. Compte tenu du nombre de travailleurs, le moniteur participe à deux bilans par semaine. "Le moniteur ne rédige pas lui-même le bilan, il rencontre l'éducateur spécialisé à qui il donne des éléments sur la ponctualité, le comportement, la productivité du travailleur."

A 17 heures 15, le travail est terminé, les travailleurs et le moniteur rentrent.

En atelier, les travailleurs sont en situation de salariés traditionnels avec, bien sûr, une certaine tolérance due à leur handicap. Dans son travail quotidien, le moniteur d'atelier doit d'ailleurs toujours concilier une logique industrielle de productivité, car les entreprises clientes attendent le travail qui doit être fait correctement et dans les temps, et une logique sociale puisqu'il encadre des personnes handicapées. Il subit la pression de l'éducateur technique spécialisé, mais il ne doit pas la faire ressentir aux travailleurs. "En temps qu'éducateur technique spécialisé, j'ai une fonction plutôt de chef de service, j'encadre les moniteurs d'atelier. J'ai une orientation plus sociale qu'un moniteur."

"Devenir moniteur d'atelier, ce n'est pas forcément évident au départ. Nous venons tous du secteur technique et non pas du social. Nous commençons forcément avec une certaine peur du handicap. Mais ça s'estompé avec le temps, nous arrivons à la surmonter pour découvrir un métier très intéressant. Nous sommes aussi confrontés à des échecs et des régressions lorsque les travailleurs vieillissent. Il faut alors réussir à prendre du recul, mais ce n'est pas facile, nous sommes forcément affectés. Une vraie relation se noue entre nous et les travailleurs."

F Formations

Il n'existe pas de diplôme pour devenir moniteur d'atelier, mais un certificat de niveau V (CAP/BEP), le **CQMA** (Certificat d'aptitude aux fonctions de Moniteur d'Atelier). Ce certificat **non obligatoire pour exercer** a une valeur uniquement professionnelle. La formation permet d'acquérir les bases en terme de langage technique, de psychologie, de connaissance des maladies mentales...

Conditions d'admission : Formation principalement en cours d'emploi. Selon les organismes de formation, les pré-requis sont différents.

Durée : La formation est de 320 heures minimum en centre.

Programme : psychologie, droit, connaissance des handicaps et phénomènes d'exclusion, insertion par l'économique, introduction à la psychosociologie...

► Organismes de formation

► **IRTESS, 2 rue du Professeur Marion, 21000 DIJON Tel 03.80.72.64.55.**

Dates : fin sept à juin

Inscription : mars à juillet

Durée : 320h à raison d'une semaine en centre par mois

Coût : 3 680€ environ en 2010. **Formation en cours d'emploi ou en voie directe** (à condition de trouver un financement).

Pré-requis : expérience professionnelle technique d'au moins 5 ans (le diplôme n'est pas obligatoire) OU minimum CAP.

Sélection : épreuve écrite d'1h non notée + entretien de 30 minutes (fin août/début septembre)

30 places environ

► **IRTS, 1 rue Alfred de Vigny, BP 2107, 25051 BESANCON Cedex**
Tél : 03.81.41.61.00. Site : www.irts-fc.fr

Dates : septembre à juin

Inscription : mai à début septembre

Durée : 320h

Formation en cours d'emploi uniquement

Pré-requis : CAP/BEP minimum

Sélection : dossier + entretien

► **ITS, 78-79 quai Clémenceau, BP 92, 69643 CALUIRE Cedex**
Tel 04.72.27.44.20.

Dates : décembre à décembre de l'année suivante

Inscription : en février-mars

Durée : 320h à raison de 2 jours en centre par semaine

Coût : 3 845€. **Formation en cours d'emploi ou en voie directe.**

Pré-requis : aucun

Sélection : dossier uniquement

Educateur Technique Spécialisé

► Fonctions

Comme le moniteur d'atelier, l'éducateur technique spécialisé vient du secteur technique. Il a lui aussi pour mission de transmettre ses connaissances afin de faciliter l'épanouissement et la réinsertion des personnes dont il a la charge. Il est à la fois éducateur et spécialiste d'une technique professionnelle. Il ne travaille cependant pas forcément en atelier, il est souvent amené à occuper un poste à responsabilités (chef de service par exemple). Il peut encadrer alors les moniteurs d'atelier de l'établissement et l'activité de l'ensemble des ateliers. Par rapport au moniteur d'atelier, il a une vision plus globale et plus sociale des travailleurs. Il participe également davantage au fonctionnement général de l'établissement et peut mettre en place de nouveaux projets d'atelier par exemple.

Mais attention, les fonctions de l'éducateur technique spécialisé dépendent de l'établissement dans lequel il travaille.

► Conditions de travail et qualités requises

Elles sont identiques à celles du moniteur d'atelier. Il travaille principalement en ESAT et en IMPro, parfois en structure d'insertion. Il doit avoir certaines compétences en gestion d'équipe et en organisation du travail. On lui demande également de savoir analyser une situation. Il doit, pour cela, bien connaître les handicaps des travailleurs. Il doit posséder de bonnes compétences pédagogiques et pas seulement des compétences techniques.

Salaire :

Dans la Fonction Publique Hospitalière (primes non comprises) : 1 419€ en début de carrière en 2009.

Salaire brut au 01/09/2009 (sans les primes) selon la convention collective des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées du 15/03/66 : 1 614€ en début de carrière.

Evolution de carrière : l'ETS peut bénéficier de dispenses de 2 modules pour les formations préparant aux diplômes d'Etat d'éducateur spécialisé, éducateur de jeunes enfants et assistant de service social.

Après quelques années d'expérience et une formation complémentaire, il peut assurer la responsabilité d'un service ou d'un établissement. Il peut poursuivre des études pour préparer le CAFERUIS, le DEIS ou le CAFDES.

► Marché de l'emploi

On compte 5 000 éducateurs techniques spécialisés travaillant à 95% dans les associations liées au handicap. Il exerce auprès de travailleurs handicapés (dans un ESAT notamment), mais également auprès d'enfants handicapés en IMPro à qui il apprend des gestes professionnels dans un secteur technique (espaces verts, menuiserie...). La réforme du diplôme permettra à l'avenir à l'éducateur technique spécialisé d'accéder à des postes plus variés, en insertion, prévention, en centre éducatif renforcé, maison d'enfant à caractère social, classe relais...

► Formation

Pour devenir éducateur technique spécialisé, il faut obtenir le **DEETS** (diplôme d'état d'éducateur technique spécialisé), un diplôme de niveau III (Bac+2). Le diplôme a été réformé par un arrêté du 18/05/09. Ce diplôme est accessible dans le cadre de la VAE (validation des acquis de l'expérience).

Conditions d'admission :

- Etre titulaire d'un diplôme ou titre de niveau IV (Bac) **technique ou technologique** (un Bac général ne suffit pas)
- OU être titulaire d'un diplôme ou titre de niveau V (CAP/BEP) technique ou technologique + 3 ans d'expérience + être en situation d'emploi de moniteur d'atelier ou d'éducateur technique spécialisé.

Sélection :

- Epreuve écrite permettant de vérifier les capacités d'analyse, de synthèse et les aptitudes à l'expression écrite du candidat.
- Epreuve orale permettant d'apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession.

Durée : Formation dispensée de manière continue ou discontinue sur 3 ans maximum.

Contenu :

- 1 200h de théorie (34 semaines) répartis en 4 domaines de formation (qui représentent au total 7 modules). Les assistants de service social, les conseiller en économie sociale et familiale, les éducateurs de jeunes enfants et les titulaires du DEFA ou du DEJEPS sont dispensés de 4 modules. Les éducateurs spécialisés sont dispensés de 5 modules.
- 1 960h (56 semaines) de pratique sous la forme de 3 stages (un stage de découverte de 12 semaines, un stage long de 32 à 36 semaines et un dernier stage de 8 semaines minimum). Les personnes ayant 2 ans d'expérience sont dispensées du stage de découverte. Les personnes en situation de moniteur d'atelier ou d'ETS n'effectuent que 2 stages de 280h chacun, en dehors de leur structure employeur.

► Organismes de formation

► IRTESS, 2 rue du Professeur Marion, 21000 DIJON Tel 03.80.72.64.50.

Dates : à partir de septembre

Inscription : jusqu'à mi-juin

Durée : 3 ans

Coût :

	En voie directe	Salarié (CIF ou salarié)
Candidats ayant un certificat de Moniteur d'atelier	1 138€	11 258€
Autres candidats ayant un Bac technique ou technologique	1 607€	15 407€

Sélection : épreuve écrite (105€) et épreuve orale (95€)

► IRTS, 1 rue Alfred de Vigny, BP 2107, 25051 BESANCON Cedex Tél : 03.81.41.61.00. Site : www.irts-fc.fr

Dates : à partir de septembre

Inscription : jusqu'en janvier-février

Durée : 3 ans

Coût : **Formation en cours d'emploi ou en voie directe.** (quelques places financées par le Conseil régional). 4 784€ par an en 2010

Sélection : épreuve écrite (90€) et épreuve orale (90€)

► ITS, 78-79 quai Clémenceau, BP 92, 69643 CALUIRE Cedex Tel 04.72.27.44.20.

Dates : à partir de septembre

Inscription : jusqu'à fin mars

Durée : 3 ans à raison d'1 semaine par mois

Coût : **Formation en cours d'emploi ou en voie directe.**

Sélection : dossier + 2 entretiens oraux (217€ au total)